

#### **REÇU EN PREFECTURE**

Le 30 décembre 2024

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS



# Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Publié le : 30/12/2024

#### Séance du jeudi 19 Décembre 2024

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 12 décembre 2024, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 66

La séance est ouverte à 19h05 et levée à 23h27

Etaient présents : Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI (à compter de la question n°7), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (jusqu'à la question n°36 incluse), Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n°7), M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET (à compter de la question n°6), M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à compter de la question n°7), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°6), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, Bonnay: M. Gilles ORY, Boussières: M. Eloy JARAMAGO (jusqu'à la question n°21 incluse), Busy: M. Philippe SIMONIN, Chaleze: M. René BLAISON, Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Champagney: M. Olivier LEGAIN, Champvans-Les-Moulins: M. Florent BAILLY, Châtillon-Le-Duc: M. Martial DEVAUX, Chemaudin et Vaux: M. Gilbert GAVIGNET, Chevroz: M. Franck BERNARD, Cussey-Sur-L'Ognon: Jean-François MENESTRIER, Deluz: M. Fabrice TAILLARD, Devecey: M. Gérard MONNIEN, Ecole-Valentin: M. Yves GUYEN, Franois: M. Emile BOURGEOIS, Geneuille: M. Patrick OUDOT, La Vèze: M. Jean-Pierre JANNIN, Les Auxons: M. Anthony NAPPEZ, Mamirolle: M. Daniel HUOT, Mazerolles-Le-Salin: M. Daniel PARIS, Miserey-Salines: M. Marcel FELT, Montferrand-Le-Château: Mme Lucie BERNARD, Morre: M. Jean-Michel CAYUELA, Nancray: M. Vincent FIETIER, Noironte: M. Philippe GUILLAUME, Osselle-Routelle: Mme Anne OLSZAK, Pelousey: Mme Catherine BARTHELET, Pouilley-Français: M. Yves MAURICE, Pouilley-Les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET, Pugey: M. Frank LAIDIE, Roset-Fluans: M. Jacques ADRIANSEN, Saint-Vit: Mme Anne BIHR, Saint-Vit: M. Pascal ROUTHIER, Saône: M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°20 incluse), Serre-Les-Sapins: M. Gabriel BAULIEU, Tallenay: M. Ludovic BARBAROSSA, Thise: M. Pascal DERIOT, Thoraise: M. Jean-Paul MICHAUD, Torpes: M. Denis JACQUIN, Velesmes-Essarts: M. Jean-Marc JOUFFROY, Vieilley: M. Franck RACLOT, Vorges-Les-Pins: Mme Maryse VIPREY

Etaient absents: Amagney: M. Thomas JAVAUX, Audeux: Mme Agnès BOURGEOIS, Besançon: Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Cyril DEVESA, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Karima ROCHDI, Beure: M. Philippe CHANEY, Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE, Byans-Sur-Doubs: M. Didier PAINEAU, Champoux: M. Romain VIENET, Chaucenne: M. Alain ROSET, Dannemarie-Sur-Crête: Mme Martine LEOTARD, Fontain: M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, Gennes: M. Jean SIMONDON, Grandfontaine: M. Henri BERMOND, La Chevillotte: M. Roger BOROWIK, Larnod: M. Hugues TRUDET, Le Gratteris: M. Cédric LINDECKER, Marchaux-Chaudefontaine: M. Patrick CORNE, Merey-Vieilley: M. Philippe PERNOT, Montfaucon: M. Pierre CONTOZ, Novillars: M. Lionel PHILIPPE, Palise: M. Daniel GAUTHEROT, Pirey: M. Patrick AYACHE, Rancenay: Mme Nadine DUSSAUCY, Roche-Lez-Beaupré: M. Jacques KRIEGER, Vaire: Mme Valérie MAILLARD, Venise: M. Jean-Claude CONTINI, Villars-Saint-Georges: M. Damien LEGAIN

#### Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote : Besançon : M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n°6 incluse), M. François BOUSSO à Mme Claudine CAULET (à compter de la question n°37), Mme Nathalie BOUVÉT à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Marie ETEVENARD, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n°6 incluse), M. Cyril DEVESA à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM, M. Abdel GHEZÁLI à Mme Marie ZEHAF, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n°5 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Benoît CYPRIANI (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Marie LAMBERT, Mme Carine MICHEL à Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Valérie HALLER, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n°5 incluse) et à M. Jean-Hugues ROUX (à compter de la question n°42), Dannemarie-Sur-Crête : Mme Martine LEOTARD à M. Emile BOURGEOIS, , Fontain: M. Claude GRESSET-BOURGEOIS à M. Jean-Pierre JANNIN, Gennes: M. Jean SIMONDON à M. Vincent FIETIER, Grandfontaine: M. Henri BERMOND à M. Denis JACQUIN, Larnod: M. Hugues TRUDET à M. Philippe SIMONIN, Marchaux-Chaudefontaine: M. Patrick CORNE à M. Fabrice TAILLARD, Montfaucon: M. Pierre CONTOZ à M. Jean-Michel CAYUELA, Novillars: M. Lionel PHILIPPE à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Palise: M. Daniel GAUTHEROT à M. Gilles ORY, Pirey: M. Patrick AYACHE à M. Jean-Marc BOUSSET, Roche-Lez-Beaupré: M. Jacques KRIEGER à M. René BLAISON, Saône : M. Benoît VUILLEMIN à Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°21)

Délibération n°2024/2024.00424

Rapport n°39 - Autorisation de sollicitation de subvention pour la mise en séparatif des réseaux usés à Franois

# Autorisation de sollicitation de subvention pour la mise en séparatif des réseaux usés à Franois

## Rapporteur: M. Christophe LIME, Vice-Président

	Date	Avis
Conseil d'Exploitation de la régie Eau et Assainissement	20/11/2024	Favorable
Bureau	05/12/2024	Favorable

Inscription budgétaire		
BP 2025 et PPIF 2025-2029 « Assainissement – Travaux réseaux »	Montant estimatif de l'opération : 1 490 000 €  Montant estimatif de la subvention du Conseil  Départemental du Doubs : 210 000 €	
Sous réserve du vote du	BP 2025 et du PPIF 2025-2029	

#### Résumé:

Le Département Eau et Assainissement de Grand Besançon Métropole souhaite réaliser des travaux d'assainissement sur la commune de Franois, située dans le secteur Ouest. Ce projet pourra bénéficier de subvention.

La commune de Franois est principalement en réseaux séparatifs, eaux usées et eaux pluviales. L'objet de ces travaux est de finaliser la mise en séparatif des réseaux d'assainissement dans la commune afin d'améliorer le fonctionnement des réseaux en réduisant la présence d'eaux claires parasites.

Les secteurs concernés sont les suivants :

- secteur stade : comprend les réseaux chemin du Chaney, sous le groupe scolaire et sous le stade de foot stabilisé,
- rue de Grand Chemin,
- grande Rue,
- rue de Bassand,
- rue de la Vignotte.

A noter la présence de quelques tronçons en amiante-ciment, notamment sur le secteur stade. Ces travaux seront l'occasion de supprimer ces réseaux amiantés.

Le montant total estimatif des travaux en assainissement et eaux pluviales est estimé à 1 490 000 € HT.

Les travaux d'assainissement (1 200 000 €HT) pourront bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental du Doubs, objet de la présente délibération.

Le taux de subvention pourrait être de 17,5% mais reste à définir en fonction des nouvelles modalités en cours de décision par le Conseil Départemental du Doubs.

### A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la prise en charge du financement de la part résiduelle de ces opérations,
- sollicite les aides auprès du Conseil Départemental du Doubs,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir entre le Conseil Départemental du Doubs et Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 106

Contre: 0

Abstention\*: 0

Conseiller intéressé : 0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme, La Présidente.

Catherine BARTHELET Vice-Présidente

Anne VIGNOT Maire de Besançon

<sup>\*</sup>Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.